



COTISATION « CLUB » 2018

Paris, le 10 juillet 2018

Chère Madame, Cher Monsieur

Vous êtes le représentant d'une association ou d'un établissement équestre et vous souhaitez faire participer, pour une année, 3 membres de votre groupe aux concours d'attelage de tradition (CAT ou CIAT). Nous vous proposons la cotisation « CLUB » qui permet à vos adhérents de participer à ces concours, et également de les informer de nos activités pour la saison 2018.

Le bulletin trimestriel la « Lettre de l'AFA » contient de nombreuses informations et le calendrier de nos activités. Elle est un lien entre tous, meneurs, collectionneurs et sympathisants souhaitant maintenir et valoriser l'attelage de « tradition ». Elle est le support pour susciter et faciliter le partage de notre passion pour la pratique du menage et la préservation du patrimoine hippomobile. Par votre adhésion vous participerez au soutien de ces actions.

Le montant de la cotisation « CLUB » est de 100 €. Elle donne droit à droit à la réception de la lettre de l'AFA au siège de votre association ainsi qu'un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Pour votre information, les autres cotisations :

- 55 € - Cotisation Membre donnant droit à 1 pouvoir pour l'A.G.
- 67 € - Cotisation Famille donnant droit à 2 pouvoirs pour l'A.G.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porter à l'AFA.

Recevez, chère Madame, cher Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président,
Alain Bahuchet



BULETIN d'ADHESION 2018 à renvoyer

Association ou Etablissement.....

Dirigeant Mme / Mr

Adresse :

Tel. : E-mail :

Joindre le règlement par chèque à l'ordre de l' A.F.A. ou le justificatif de virement bancaire

Chèque 100 € pour une année

Virement - Références bancaires. Société Générale - Identification Internationale

IBAN : FR76 3000 3033 6000 0503 85888 44 BIC : SOGEFRPP

Association Française d'Attelage - 44 rue de Laborde - 75008 Paris

Tél : 00 33 (0)1 44 70 98 89 - courriel : afa.tradition@orange.fr

site : afa-attelage.org

N° Siret : 31 04 56 76 900028